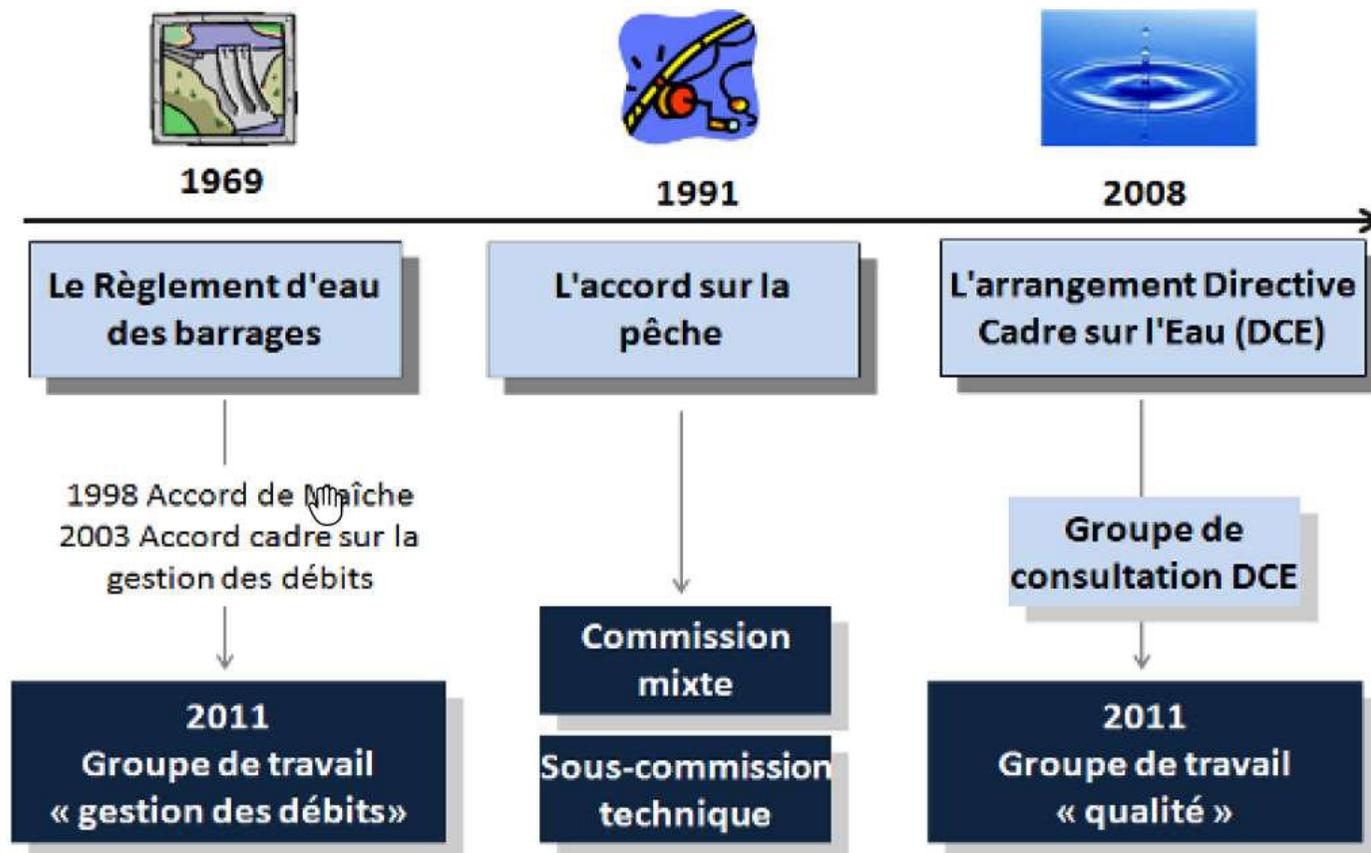


The three working groups forming international governance ©National Actionplan Doubs



Composition des groupes de travail binational autour du Doubs

<p>Le Règlement d'eau (RE) prévoit 2 instances de suivi (en remplacement du groupe binational gestion des débits)</p>	
<p>Comité de pilotage (Le comité de pilotage est chargé d'examiner le rapport conjoint des concessionnaires prescrit à l'article 21 du règlement, ainsi que les résultats des études et des suivis. Ce comité formule des recommandations aux autorités concédantes.)</p>	
<p>Participants CH :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • OFEN • Société des Forces Motrices du Châtelot (SFMC) • Société des Forces électriques de la Goule • Canton NE (Service énergie et environnement) • Canton JU (Office environnement)
<p>Participants F :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) • ONEMA • Direction départementale des Territoires (DDT) (Service de la Police de l'Eau) • Office Français de la Biodiversité (OFB)
<p>Comité de suivi environnemental (constitue un cadre de suivi et d'information et d'échange entre ses membres concernant notamment les incidences des activités hydroélectriques sur le milieu aquatique. Ce comité est co-présidé par l'OFEN et la DREAL. Le secrétariat du Comité de suivi environnemental est assuré alternativement par l'OFEN et la DREAL, selon le lieu de séance.)</p>	
<p>Participants CH :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pro Natura • WWF • Parc naturel régional du Doubs • Fédération neuchâteloise des pêcheurs en rivière (FNPR) • Fédération cantonale des pêcheurs jurassiens (FCPJ)
<p>Participants F :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques ou AAPPMA • L'EPTB Saône-Doubs • Fédération de pêche du Doubs • Fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement (FNE) • Pays Horloger
<p>Monitoring du règlement d'eau</p>	
<p>Mandataire <i>(sur 5 ans)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Téléos (mandataire principal – coordination) • Scimabio • Fédération de pêche du Doubs • AAPPMA la Franco-Suisse

Groupe binational qualité des eaux (Coprésidence Préfet (DDT) France et OFEV Suisse)

Mission : Le groupe binational valide et coordonne les mesures et actions à mettre en œuvre afin d'améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Participants CH :	<ul style="list-style-type: none">• Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV)• Office fédéral suisse de l'énergie (OFEN)• Office fédéral suisse de l'agriculture (OFAG)• DDIP (Direction suisse du Droit International Public)• Office cantonal jurassien de l'environnement (ENV)• Service cantonal neuchâtelois de l'énergie et de l'environnement (SENE)• Service de la Faune, des Forêts et de la Nature (SFFN) - République et canton de Neuchâtel• Office cantonal bernois des eaux et des déchets (OED)• Fédération cantonale des pêcheurs jurassiens (FCPJ)• Parc Naturel Régional du Doubs
Participants F :	<ul style="list-style-type: none">• Préfet du Doubs - Direction Départementale des Territoires (DDT) du Doubs• Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Franche-Comté• DREAL de Bassin Rhône Méditerranée• Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse (AERMC)- Délégation Régionale de Besançon• Office Français de la Biodiversité (OFB)• Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (FDPPMA) du Doubs• Conseil Général du Doubs• Conseil Régional Bourgogne-Franche Comté• Syndicat mixte d'Aménagement du Dessoubre et de valorisation du bassin versant• Marcel Bonnot, député du Doubs• Martial Bourquin, sénateur du Doubs• Pays Horloger - Annie Genevard, Présidente
Groupe technique (copilotage DDT et OFEV)	
Mission : Les thématiques spécialisées sont traitées au sein du groupe de travail technique dont la composition est adaptée en fonction de la problématique traitée.	
Participants CH :	<ul style="list-style-type: none">• OFEV• Canton JU• Canton NE
Participants F:	<ul style="list-style-type: none">• DDT Doubs• Conseil Départemental du Doubs• Conseil Régional Bourgogne-Franche Comté• Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse (AERMC)- Délégation Régionale de Besançon• Office Français de la Biodiversité (OFB)• DREAL Franche-Comté• Syndicat Mixte Dessoubre (<i>assume le rôle de secrétariat technique du groupe binational</i>)

Commission mixte de pêche (Coprésidence DREAL France et OFEV Suisse)

Mission : La Commission mixte pour la pêche sur le Doubs existe depuis 1991. Elle est chargée d'harmoniser les dispositions concernant la pêche dans le Doubs franco-suisse et d'assurer la protection des populations piscicoles et de leurs habitats.

Participants CH :	<ul style="list-style-type: none">• OFEV• Services cantonaux de la pêche (JU et NE)• + 2 experts
Participants F :	<ul style="list-style-type: none">• DREAL (Franche Comté et Bassin Rhône Méditerranée)• DDT• Office Français de la Biodiversité (OFB)• Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse (AERMC) - Délégation Régionale de Besançon (comme expert)• APPMA ou sociétés et Fédérations de pêche FS en configuration technique
Sous-commission technique (Présidence tournante entre DDT et les cantons)	
Participants :	<ul style="list-style-type: none">• Administrations cantonales et fédérales• Représentants des associations de pêche locales